

École maternelle Les Écureuils  
78 rue du Malpas  
69390 CHARLY  
04 72 24 97 44

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU MARDI 20 MARS 2018

Mairie : Joseph MARTIN adjoint aux écoles et à la jeunesse, Hélène HUGUES déléguée petite enfance, Rosa BOUVIER représentante des ATSEM

École : Sabine PEILLON, directrice et enseignante PS /TPS, Estelle BOUCHE PE GS, Caroline BERTRAND PE MS/GS, Laurence DEAS, PE PS/MS  
Marc PERREL, DDEN

Parents d'élèves : Mme ADOIR-DELACOUR , Mme DUCREUX et Mme DULIGNER

Excusé : Mr Gil JAMON IEN circonscription GIVORS, Frédérique RIGAUD PE décharge de direction

**Secrétaire de séance** : Caroline Bertrand

**Début du conseil d'école à 18h.**

### **1/ RENTREE 2018/2019**

#### **- Inscriptions**

- **Permanences d'inscriptions en mairie : le mercredi 25/04 et le vendredi 27/04 de 16h30 à 18h30.**

- **Permanences d'admission à l'école : le mardi 15/05 de 8h15 à 18h15 et le vendredi 01/06 de 15h30 à 18h**

Pour ces dates : affichages à l'école et parution dans le petit Charlyrot, sur le site internet de la mairie, le blog de l'école ainsi que sur l'affichage lumineux de la commune.

Difficile d'établir des prévisions d'effectifs cette année : il y a eu beaucoup de naissances en 2015 et l'école a reçu des appels pour demandes de dérogations en provenance de différentes communes ainsi que de nouveaux arrivants sur la ville de Charly, mais il y a également de nombreux déménagements prévus...

La commission de dérogations aura lieu fin mai / début juin.

#### **Critère nationaux pour les dérogations :**

Enfant ayant besoin de soins sur la commune.

Les deux parents travaillant sur la commune.

Un enfant de la fratrie déjà scolarisé sur la commune.

Pouvoir aller au bout de sa scolarité dans le même établissement suite à un déménagement.

#### **Communaux (assouplissements) :**

Mode de garde de l'enfant sur la commune.

Un seul parent au lieu de deux travaillant sur la commune.

Avec Vernaison : convention pour accepter certaines rues limitrophes de Charly. Les nouveaux arrivants sur Vernaison ont le choix de scolariser leur enfant sur Vernaison ou Charly mais uniquement pour l'école élémentaire.

#### **- Organisation rythmes scolaires :**

La décision finale concernant la proposition du conseil d'école de retour aux 4 jours aura lieu avant fin avril 2018 suite à l'avis du CDEN mais le DASEN a déjà donné son agrément. (Cf : projet proposé lors du conseil d'école extraordinaire du 1<sup>er</sup> février 2018. Ce projet a fait suite à des rencontres entre les écoles élémentaire et maternelle puis avec les parents d'élèves et la mairie.) Les nouveaux horaires sont consultables sur le blog.

Suite à cette nouvelle organisation, la mairie a fait part de son projet concernant les différents accueils du périscolaire : ce projet sera présenté en mairie le lundi 9 avril 2018 en réunion de groupe afin d'être validé avant d'être présenté aux familles.

**Tarif périscolaire du matin** : tarif à la présence, même pour 1 min.

**Accueil du midi** : les ATSEM animatrices continueront de gérer ce temps de restauration et de surveillance des enfants. Le taux d'encadrement restera inchangé.

**Le périscolaire du soir** aura lieu à partir de 16h25. Les élèves dont les parents arriveront après 16h25 iront d'office au périscolaire. Cette modification apparaîtra via une modification du règlement intérieur et devra être votée au mois de juin.

Deux tranches horaires seront proposées avec des tarifs différents : 16h25 /17h30 et 17h30 /18h30.

Les enfants pourront être récupérés librement à l'intérieur de chaque tranche. Des activités libres encadrées seront proposées. L'inscription au périscolaire du soir se fera toujours le matin sur la fiche dans le hall de l'école.

## **2/ CREDITS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT POUR 2018**

- Le **Budget 2018** sera voté en Conseil Municipal le 3 avril 2018.

- **Point sur les demandes effectuées par l'école** :

- L'achat du jeu de cour des plus de 5 ans sera reporté sur l'année suivante en raison de l'aménagement de la cour élémentaire. En urgence, les enseignantes demandent à ce que le jeu soit réparé pour boucher un trou dans lequel les enfants se prennent les pieds. Comblé un morceau de gomme à l'arrivée du toboggan vert.
- Réfection des classes 3 et 4.
- Changer partout les rideaux tissu non hygiéniques pour des stores comme dans les classes 2 et la BCD.
- Le lave verres doit être changé en urgence car la vaisselle des verres mobilise les ATSEMS tous les jours, cela fait plus d'un an que la demande a été faite. Idem pour la fontaine-à-eau. Cuisinière à changer car tous les gâteaux brûlent sans être cuits à l'intérieur.
- Les enseignantes et le DDEN font remarquer la vétusté du bloc sanitaire : les bacs en faïence sont fêlés et on ne peut plus enfoncer les robinets : ce n'est pas adapté pour de jeunes enfants.
- Eclairage du digicode pour sortir de l'école.

Sur tous ces points, M. Martin apportera une réponse définitive après le vote du budget 2018, le 3 avril 2018.

- La demande de barrière côté 78 rue du Malpas et de signalisations indiquant le passage d'enfants est réitérée en urgence car ce passage piéton est régulièrement utilisé tant par les classes de l'école maternelle (salle Dubernard, piscine les mardis) que par l'école élémentaire, le Centre de Loisirs et la MJC le mercredi. Les élèves traversent également ce passage en Temps périscolaire pour faire des jeux. Joseph Martin indique que la demande va être faite à la Métropole qui est en charge directe de la voirie.

- **Remplacement d'ATSEM en cas d'absence** : quatre mois consécutifs cette année avec une compensation le matin par une vacataire. Difficultés pour les ATSEM présentes qui ont dû gérer le surplus de travail et difficultés pour les enseignantes et les élèves des classes de grands qui n'avaient plus personne les après-midis sur toute la durée du congé maladie. L'ATSEM ayant repris à temps partiel, elle est actuellement complétée par une vacataire. M. Martin indique qu'il est très difficile de trouver du personnel compétent pour remplacer une ATSEM dont l'absence est reconduite de mois en mois. La mairie fait de son mieux et cela s'est concrétisé par un remplacement en matinée. Par ailleurs, elle est en train de faire appel à de nouveaux vacataires connus pour avoir déjà travaillé avec des enfants.

## **3/ LE POINT SUR LES PROJETS 2017/2018**

• **Partenariat avec le théâtre Melchior** et la Compagnie de danse La Guerita : 4 ateliers ont été offerts par la mairie et l'école a acheté deux séances supplémentaires par classe (financées par le Sou des écoles). En plus des interventions de la danseuse, l'école aura accès à une répétition et une petite partie du spectacle avec visite des coulisses. L'équipe enseignante apprécie grandement ce partenariat et le travail effectué par l'équipe culturelle (Laurence Flandin, Corinne Barbasso-Bruas, Laurence Mortamet et Anne-Sophie, bibliothécaire) pour proposer des projets riches et pertinents aux écoles de la commune.

- Joseph Martin évoque un futur projet « **Du potager à l'assiette** ». Il fédérerait le pôle culturel (la MJC, la bibliothèque) et les écoles qui le souhaiteront pour la prochaine année scolaire (projet porté par Marie-Laure Ruée, déléguée au développement durable).
- Cette année, à l'école, **projet Land-art et exposition dans la cour** avec moments dansés et chantés à l'occasion de la kermesse du 30 juin. L'école maternelle fait une demande de sonorisation extérieure ce jour-là.
- **Passerelles GS/CP** les 17 et 18 mai et **PS/Crèche** en juin.  
Invitation **classe externalisée de l'IME des Cerisiers** à une répétition et/ou mise en place de l'exposition.

#### **4/ QUESTIONS DIVERSES**

##### **- Sécurité aux entrées :**

Joseph Martin indique que le policier municipal assurera toujours le matin la surveillance des entrées dans l'école mais **depuis le parking** pour sécuriser le passage des enfants proche du parking. Les parents d'élèves reprécisent que le second passage piéton, en amont, reste une zone très dangereuse car les enfants ne s'y arrêtent pas et les voitures qui s'y garent posent parfois problème. L'idée serait de bloquer l'accès. Joseph Martin indique qu'il va se renseigner sur la possibilité de poser un panneau « sens interdit durant les heures scolaires ».

Sabine Peillon fait remarquer qu'il est toutefois de la responsabilité des accompagnateurs de s'assurer que les enfants restent à côté d'eux dans une zone a priori dangereuse.

##### **- Point sur le ménage général dans l'école :**

Les enseignantes déplorent que le gros ménage ne soit pas effectué correctement pendant les congés. Avec la nouvelle organisation horaire, les ATSEM assureront à nouveau les activités de ménage le soir et pendant les congés dès la rentrée prochaine. Il est à craindre toutefois que le ménage de l'été prochain soit encore fait par la société actuelle : les enseignantes veulent être assurées que cette année, ce ménage répondra aux attentes d'une collectivité de jeunes enfants. Rosa Bouvier rappelle que les ATSEM venaient l'été 2 jours en juillet (mise en sac des jouets propres) et 2 jours en août à 4 personnes. M. Martin précise que cette question va être précisément organisée entre les ATSEM et la secrétaire générale de mairie qui est leur hiérarchique directe.

- **Pont pour l'ascension non accordé** : seuls le mardi 8 mai et le jeudi 10 mai sont fériés cette semaine-là.  
Le lundi de Pentecôte (le 21 mai), pas d'école pour les enfants.

**Séance levée à 20h04**